



Solutions
d'assurances

Votre conseil : (L153)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041
Assuré(s) : Eric BLEUSET

CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET

Paris, le 13 Janvier 2009



LETTRE-AVENANT : ARBITRAGE

Messieurs,

Nous vous confirmons avoir procédé à l'arbitrage souhaité en date du 08/01/2009.

Vous trouverez en annexe le détail des désinvestissements et réinvestissements effectués à l'occasion de l'arbitrage du 08/01/2009, le détail du capital minimum garanti en cas de décès après arbitrage.

Compte-tenu du processus de valorisation des parts, un léger décalage peut apparaître entre les pourcentages de répartition demandés et ceux réellement obtenus.

Nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos sentiments distingués.

Generali

Exemplaire : copie APPORTEUR pour information

1 / 2

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00

Generali Iard, SA au capital de 59 493 775 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 285 863 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris



0113405300600008

200D
200D C



Solutions
d'assurances

Votre conseil : (L153)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041

DETAIL DE L'ARBITRAGE DU 08/01/2009

	Répartition avant arbitrage			Frais en euros	Répartition après arbitrage			Date de cotation retenue	Valeur de FUC en euros
	Nombre d'UC	Montant en euros	%		Nombre d'UC	Montant en euros	%		
FONDS EN EUROS									
Détail					13 029,73	100,00			
FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN FUND									
Détail	397,330	5 141,45	39,46				08/01/2009	12,94	
CARMIGNAC EURO-INVESTISSEMENT									
Détail	24,428	5 120,60	39,30				08/01/2009	209,62	
KBI RICHELIEU SPECIAL									
Détail	24,094	2 767,68	21,24				08/01/2009	114,87	

UC = Unité de Compte

Valeur Globale de votre épargne après arbitrage	13 029,73 €
---	-------------

CAPITAL MINIMUM GARANTI EN CAS DE DECES (après arbitrage du 08/01/2009)

Nom du Support	Valeur en euros	Nombre d'unités de compte
FONDS EN EUROS	16 287,16	

Le capital minimum garanti en cas de décès est calculé conformément aux dispositions prévues au chapitre "Garanties en cas de décès" des conditions générales du contrat.
De ce fait, l'âge de l'assuré au moment du décès, de même que les éventuels arbitrages, rachats partiels ou versements supplémentaires effectués sur le contrat sont de nature à modifier ce montant.

POUR LE CAPITAL MINIMUM GARANTI EN CAS DE DECES :

- Les valeurs communiquées pour le fonds FONDS EN EUROS sont exprimées en Euros, elles comprennent le taux garanti et les participations aux résultats déjà accordées.
- Elles seront majorées de la participation aux résultats à venir.
- Les montants sont indiqués en dehors de l'application de toute fiscalité y compris tout type de prélèvements sociaux, et supposent le remboursement des avances éventuelles et des intérêts correspondants.

Exemplaire : copie APPORTEUR pour information

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00

Generali Iard, SA au capital de 59 493 775 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 285 863 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris



Solutions
d'assurances

Votre conseil : (L153)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041

Nom et Prénom : Eric BLEUSET

Cette année, faites fructifier votre épargne.

Grâce à des versements supplémentaires, Investissez, Diversifiez, Valorisez et Profitez des nombreux avantages fiscaux de l'assurance vie (sous certaines conditions).

BULLETIN DE VERSEMENT

Je souhaite effectuer un versement de _____ €.

Je joins au présent bulletin de versement, un chèque du montant correspondant, établi à l'ordre de GENERALI Vie, ou la copie de l'ordre de virement, et j'adresse l'ensemble à Generali 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09.

- ☐ Je souhaite que la répartition de ce versement soit faite à l'identique de celle de mon contrat.
- ☐ Je souhaite que ce versement soit réparti de la manière suivante :

Nom du fonds	Pourcentage

Pour vous aider dans votre choix, nous vous invitons à vous reporter au tableau "Evolution des fonds" annexé à la situation annuelle de votre contrat ou à vous rapprocher de votre conseil dont les références sont rappelées ci-dessus.

Les informations communiquées lors de la souscription ainsi que les conditions contractuelles en vigueur à ce jour continuent à s'appliquer au présent versement.

Il est rappelé notamment que la liste et les fiches descriptives des fonds (notices d'information A.M.F.) restent disponibles à tout moment sur simple demande écrite au siège de GENERALI Vie, et accessibles à l'adresse internet : www.assurances.generalifi.fr.

Fait à _____ Le _____

Signature

(Précédée de la mention Lu et approuvé)

Exemplaire : copie APPORTEUR pour information

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00

Generali Iard, SA au capital de 59 493 775 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 285 863 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris



0113405506600068

200D
200D C



Solutions
d'assurances

Votre conseil : (L153)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041
Assuré(s) : Eric BLEUSET

Eric BLEUSET
APPT 951 VILLA FRAGONARD
2 ALLEE DES CAVALIERS
94700 MAISONS ALFORT

Paris, le 13 Janvier 2009

φ

LETTRE-AVENANT : ARBITRAGE

Monsieur,

Nous vous confirmons avoir procédé à l'arbitrage souhaité en date du 08/01/2009.

Vous trouverez en annexe le détail des désinvestissements et réinvestissements effectués à l'occasion de l'arbitrage du 08/01/2009, le détail du capital minimum garanti en cas de décès après arbitrage.

Compte-tenu du processus de valorisation des parts, un léger décalage peut apparaître entre les pourcentages de répartition demandés et ceux réellement obtenus.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Generali

Exemplaire CONTRACTANT

1 / 2

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00

Generali Iard, SA au capital de 59 493 775 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 285 863 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris

01.13.40.53.90.60.00.08

200D
200D C



Solutions
d'assurances

Votre conseil : (L153)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041

DETAIL DE L'ARBITRAGE DU 08/01/2009

	Répartition avant arbitrage			Frais en euros	Répartition après arbitrage			Date de cotation retenue	Valeur de FUC en euros
	Nombre d'UC	Montant en euros	%		Nombre d'UC	Montant en euros	%		
FONDS EN EUROS									
Détail					13 029,73	100,00			
FRANKLIN MUTUAL EUROPEAN FUND									
Détail	397,330	5 141,45	39,46				08/01/2009	12,94	
CARMIGNAC EURO-INVESTISSEMENT									
Détail	24,428	5 120,60	39,30				08/01/2009	209,62	
KBL RICHELIEU SPECIAL									
Détail	24,094	2 767,68	21,24				08/01/2009	114,87	

UC = Unité de Compte

Valeur Globale de votre épargne après arbitrage	13 029,73 €
---	-------------

CAPITAL MINIMUM GARANTI EN CAS DE DECES (après arbitrage du 08/01/2009)

Nom du Support	Valeur en euros	Nombre d'unités de compte
FONDS EN EUROS	16 287,16	

Le capital minimum garanti en cas de décès est calculé conformément aux dispositions prévues au chapitre "Garanties en cas de décès" des conditions générales du contrat.

De ce fait, l'âge de l'assuré au moment du décès, de même que les éventuels arbitrages, rachats partiels ou versements supplémentaires effectués sur le contrat sont de nature à modifier ce montant.

POUR LE CAPITAL MINIMUM GARANTI EN CAS DE DECES :

- Les valeurs communiquées pour le fonds FONDS EN EUROS sont exprimées en Euros, elles comprennent le taux garanti et les participations aux résultats déjà accordées.
- Elles seront majorées de la participation aux résultats à venir.
- Les montants sont indiqués en dehors de l'application de toute fiscalité y compris tout type de prélèvements sociaux, et supposent le remboursement des avances éventuelles et des intérêts correspondants.

Exemplaire CONTRACTANT

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00

Generali Iard, SA au capital de 59 493 775 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège Social : 7, bd Haussmann - 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 285 863 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris - Siège Social : 11, bd Haussmann - 75009 Paris



Solutions
d'assurances

voire conseil : (01 55)
CLG FINANCES
16 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
Téléphone : 0140897212
Télécopie : 0147489006

Contrat n° : 2020603041

Nom et Prénom : Eric BLEUSET

Cette année, faites fructifier votre épargne.

Grâce à des versements supplémentaires, Investissez, Diversifiez, Valorisez et Profitez des nombreux avantages fiscaux de l'assurance vie (sous certaines conditions).

BULLETIN DE VERSEMENT

Je souhaite effectuer un versement de _____ €.

Je joins au présent bulletin de versement, un chèque du montant correspondant, établi à l'ordre de GENERALI Vie, ou la copie de l'ordre de virement, et j'adresse l'ensemble à Generali 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09.

- ☐ Je souhaite que la répartition de ce versement soit faite à l'identique de celle de mon contrat.
- ☐ Je souhaite que ce versement soit réparti de la manière suivante :

Nom du fonds	Pourcentage

Pour vous aider dans votre choix, nous vous invitons à vous reporter au tableau "Evolution des fonds" annexé à la situation annuelle de votre contrat ou à vous rapprocher de votre conseil dont les références sont rappelées ci-dessus.

Les informations communiquées lors de la souscription ainsi que les conditions contractuelles en vigueur à ce jour continuent à s'appliquer au présent versement.

Il est rappelé notamment que la liste et les fiches descriptives des fonds (notices d'information A.M.F.) restent disponibles à tout moment sur simple demande écrite au siège de GENERALI Vie, et accessibles à l'adresse internet : www.assurances.generalivie.fr.

Fait à _____ Le _____

Signature
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

Exemplaire CONTRACTANT

Generali : 9 boulevard Haussmann 75440 Paris Cedex 09 - Téléphone : 01 58 38 27 00